

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et Dassault Aviation signent un protocole d'accord pour l'industrialisation de la Fabrication Additive appliquée à l'aéronautique

(Lyon, le 5 novembre 2018) – Ce jour, Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et Eric Trappier, PDG de Dassault Aviation, ont signé un protocole d'accord pour **l'industrialisation de la Fabrication Additive appliquée à l'aéronautique. La région s'engage à soutenir le programme AEROPRINT, coordonné par Dassault Aviation, à hauteur de 10 M€.**

La filière aéronautique est face à un certain nombre d'enjeux et de challenges qu'elle devra relever afin de maintenir et accroître sa compétitivité : croissance du trafic aérien mondial, raréfaction de certains matériaux, allègements des pièces malgré leur complexité croissante, poursuite de l'excellence en matière de fiabilité et de qualité... Et l'une des réponses à ces enjeux est l'utilisation de la Fabrication Additive dans des conditions de production industrielle.

Première Région industrielle française, Auvergne-Rhône-Alpes bénéficie sur son territoire d'un écosystème d'acteurs qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur allant de la recherche fondamentale aux industriels qui fabriquent des poudres, des alliages et des machines d'impression 3D en passant par les laboratoires d'excellence qui élaborent des matériaux. Elle est la seule en France à avoir des compétences sur deux technologies clés de l'impression 3D (laser et électron).

Dassault Aviation, en lien avec les membres d'Initiative 3D et plusieurs partenaires industriels, a présenté les besoins exprimés par les entreprises de la filière aéronautique pour l'industrialisation de la Fabrication Additive dans le programme AEROPRINT.

Pour répondre à ces besoins, la Région s'engage à soutenir à hauteur de 10 M€ un grand projet collectif qui sera de plus de 25 M€ et coordonné par Dassault Aviation. La réalisation d'une plateforme industrielle collaborative sur le site d'Argonay sera soutenue durant 4 années. Elle mettra en relation les industriels du secteur, les laboratoires et les centres techniques qui devront articuler leurs actions pour garantir des retombées économiques en région au bénéfice des PME/ETI régionales. Des premières industrialisations après une phase de tests et pré-industrialisation en 2020 sont prévues à partir de 2022.

Laurent Wauquiez a déclaré : « *Auvergne-Rhône-Alpes apporte aujourd'hui son soutien au projet AEROPRINT qui va permettre de franchir un cap et d'industrialiser la fabrication additive. Avec l'installation de la plateforme collaborative à Argonay, en Haute-Savoie, la Région ambitionne de devenir leader de l'impression 3D et de se classer parmi les cinq plus grandes régions européennes de l'aéronautique dans les dix prochaines années.* »

Eric Trappier a déclaré : « *Le projet Aeroprint est une dynamique d'excellence regroupant tous les acteurs publics et privés d'Auvergne-Rhône-Alpes qui vont unir leur expertise et savoir-faire pour créer, avec le soutien de la Région, une filière de référence dans la fabrication additive. Je me réjouis de cette initiative éminemment vertueuse portée par la Région et son Président, Laurent Wauquiez, au profit du développement des technologies les plus innovantes en faveur de la compétitivité de notre tissu industriel et d'un emploi stable à forte valeur ajoutée.* »

* * *

A propos de la région Auvergne-Rhône-Alpes :

Première Région industrielle française, avec 500 000 emplois dans le secteur, elle affiche un PIB représentant 11,4 % de la richesse nationale. Auvergne-Rhône-Alpes agit pour l'emploi, le développement économique de ses territoires et en faveur de ses habitants.

La Région a déployé un plan aéronautique qui repose sur 5 piliers fondamentaux : l'innovation par la recherche, la modernisation des usines et des équipements, l'accompagnement des PME en Région, en Europe et à l'international, la valorisation des compétences et le recrutement, et la valorisation de la filière régionale.

A propos de Dassault Aviation :

Avec plus de 10 000 avions militaires et civils livrés dans plus de 90 pays depuis un siècle, Dassault Aviation dispose d'un savoir-faire et d'une expérience reconnus dans la conception, le développement, la vente et le support de tous les types d'avion, depuis l'appareil de combat Rafale jusqu'à la famille de business jets haut de gamme Falcon en passant par les drones militaires. En 2017, le chiffre d'affaires de Dassault Aviation s'est élevé à 4,8 milliards d'euros. Le Groupe compte 11 400 collaborateurs.

<https://www.dassault-aviation.com/fr/>

Twitter : [@Dassault_OnAir](https://twitter.com/Dassault_OnAir)

Contacts Presse :

DASSAULT AVIATION

Communication France

Mathieu Durand

Tél : +33 (0)1 47 11 85 88

mathieu.durand@dassault-aviation.com

REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Service presse

Chantal Charreyron

Tel : 04 26 73 40 15

chantal.charreyron@auvergnerhonealpes.fr